

**COMMUNE DE CAMPUAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 11  
Vote : Pour : 11 contre : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
Date de la convocation : 21/11/2024  
Date de publication : 27/11/2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.**

**Présents** : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Aurélie DESMAZES est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Travaux : Lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Campuac**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de CAMPUAC est propriétaire de la salle des fêtes depuis 35 ans. Cette salle a ensuite été agrandie de la partie cuisine et sanitaire vers 1998. A présent, la salle des fêtes a besoin d'être rénovée. En effet, la salle des fêtes nécessite une rénovation totale tant sur la partie isolation, chauffage et ventilation que sur la partie esthétique du bâtiment.

Monsieur le Maire propose de lancer une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes qui comprendra :

- Rénovation énergétique et embellissement.
- Etude de faisabilité sur la création d'un local de stockage.
- Etude de faisabilité pour l'aménagement de l'auvent extérieur.
- Etude de faisabilité sur l'aménagement de l'ancien local de chasse, du local des jeunes et du local associatif

Monsieur le Maire annonce qu'il convient à présent de consulter les entreprises pour cette mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence sera publié dans un journal d'annonce légale habilité à savoir Centre Presse Aveyron et sur le profil acheteur du SMICA et sera téléchargeable sur cette plateforme <https://www.e-occitanie.fr/>

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public à procédure adaptée, à lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle des fêtes de Campuac.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.

~~Recusé de réception~~  
Recusé de réception en préfecture  
012-211200498-20241126-26112024\_202435-DE  
Reçu le 27/11/2024

**Thierry GOUMON,**  
**Maire**

Aurélie DESMAZES,  
Secrétaire de séance

